



Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs (DICRIM)

# Risques majeurs de la Ville de Perpignan



[mairie-perpignan.fr](http://mairie-perpignan.fr)



PERPIGNAN  
LA RAYONNANTE

# Le mot du maire

---



**Louis Aliot,**  
**maire de Perpignan**

Ayons les bons réflexes !

L'objectif de ce document est de vous informer et de vous sensibiliser aux risques majeurs auxquels nous pourrions être confrontés. Son but est de donner les renseignements utiles pour pouvoir adopter les bons réflexes et se mettre en sécurité.

Ce document participe à l'information préventive de la population. En cas d'alerte, vous pourrez ainsi réagir rapidement face aux différentes situations qui pourraient survenir.

Je vous demande donc de consulter attentivement ce document et de le conserver précieusement pour être acteur de votre sécurité et de celle de vos proches.

# Sommaire

---

<b>Définition du risque majeur</b> .....	4
<b>Gestion de crise</b> .....	6
<b>Inondations</b> .....	10
<b>Mouvements de terrain</b> .....	22
<b>Tempêtes</b> .....	26
<b>Séismes</b> .....	28
<b>Canicules et vagues de chaleur</b> .....	32
<b>Grand froid/neige</b> .....	36
<b>Rupture de barrage</b> .....	38
<b>Transport de matières dangereuses</b> .....	40
<b>Mes démarches</b> .....	42
<b>Où s'informer ?</b> .....	44

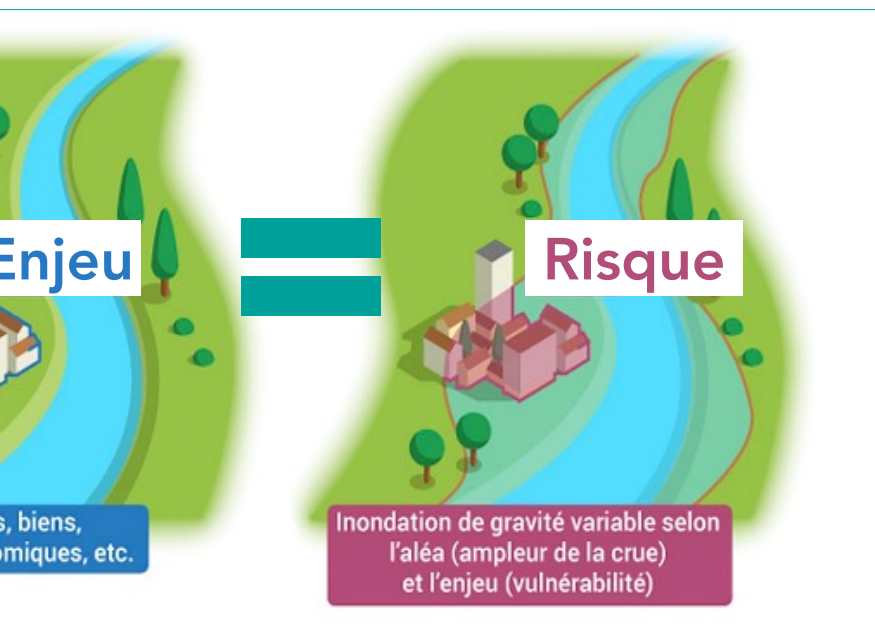
# Risques majeurs ? Qu'és això\* ?

Le risque majeur c'est le croisement d'un ALÉA (phénomène naturel ou industriel) et d'un ENJEU (ville, personne, infrastructure, etc.) plus ou moins vulnérable.

Les effets du risque majeur concernent un grand nombre de personnes et dépassent la capacité de la société à gérer les conséquences.



\*Qu'est-ce que c'est ?



### On distingue plusieurs types de risques majeurs :

- les risques **naturels** provoqués par la nature (inondations, séismes...),
- les risques **technologiques** liés à l'activité humaine (rupture de barrage, industriel...),
- les risques **sanitaires** (pandémie...) liés à un risque menaçant la santé et nécessitant une réponse adaptée du système de santé.

# Qui fait quoi quand il y a une crise ?

Le **plan ORSEC** est un programme d'organisation des secours à l'échelon départemental en cas de catastrophe. Il permet une mise en œuvre rapide de tous les moyens nécessaires sous l'autorité du Préfet.

La préfecture ou le maire peuvent déclencher les sirènes pour avertir d'un danger. L'État déclenche des messages d'alertes sur les smartphones grâce au système **FR-ALERT**.

**Vous entendez la sirène...**

Un son montant et descendant  
3 fois 1 mn 41s séparées par un court silence



**vous entendez la FIN D'ALERTE...**

un son continu de 30 secondes



**PCS**  
Plan Communal de Sauvegarde.  
Il est l'outil opérationnel de gestion de crise de la mairie.



**PFMS**  
Plan familial de mise en sûreté.  
Il prépare chaque foyer à affronter une crise.  
Il permet de donner les bons gestes pour assurer son autonomie et en constituant son kit d'urgence.

# Et le citoyen ?

Le citoyen est le **premier acteur de sa propre sécurité**.

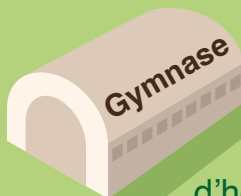
Je suis responsable et ne me mets pas en danger afin de ne pas mobiliser les services de secours déjà surchargés (limiter ses déplacements, je ne vais pas chercher mes enfants à l'école).

**ORSEC**  
Organisation  
de la réponse  
de sécurité civile.



**PPMS**  
Plan particulier de mise en sûreté.  
Grâce à cet outil, l'école se prépare à tous les risques majeurs. Ils font des exercices régulièrement pour se tester sur certains gestes. L'école s'occupe de vos enfants si un événement se produit. N'allez donc pas les chercher. Ils sont en sécurité.

inondable



Lieu  
d'hébergement

ORSEC et plans  
d'établissements  
répertoriés.

Services de secours

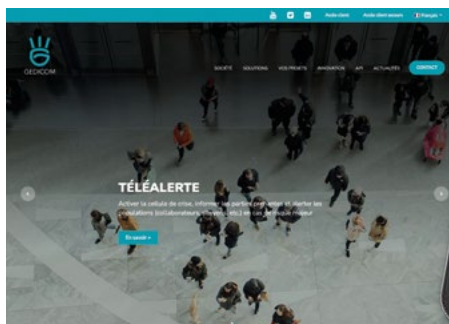




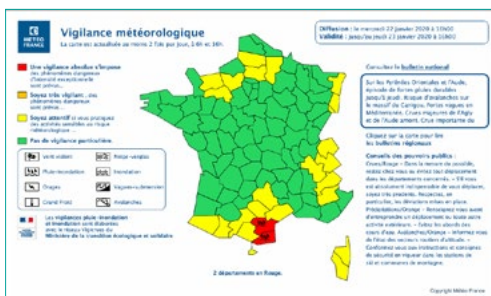
# Comment être informé d'un évènement ?

**FR-ALERT** est un nouveau système d'alerte pour informer la population en cas d'évènement majeur mis en place en juin 2022.

**Comment ça marche ?** Les personnes présentes dans une zone confrontée à un danger recevront automatiquement une notification sur leur smartphone accompagnée d'une alerte sonore et d'une vibration même en mode silencieux. Pas d'inscription nécessaire ni d'installation d'application.



La ville de Perpignan a également un service d'information et d'alerte à la population. Si vous le souhaitez vous pouvez communiquer votre numéro de téléphone au **04 68 62 37 22** pour être informé de toutes alertes ou de suivre le compte Facebook de la mairie.



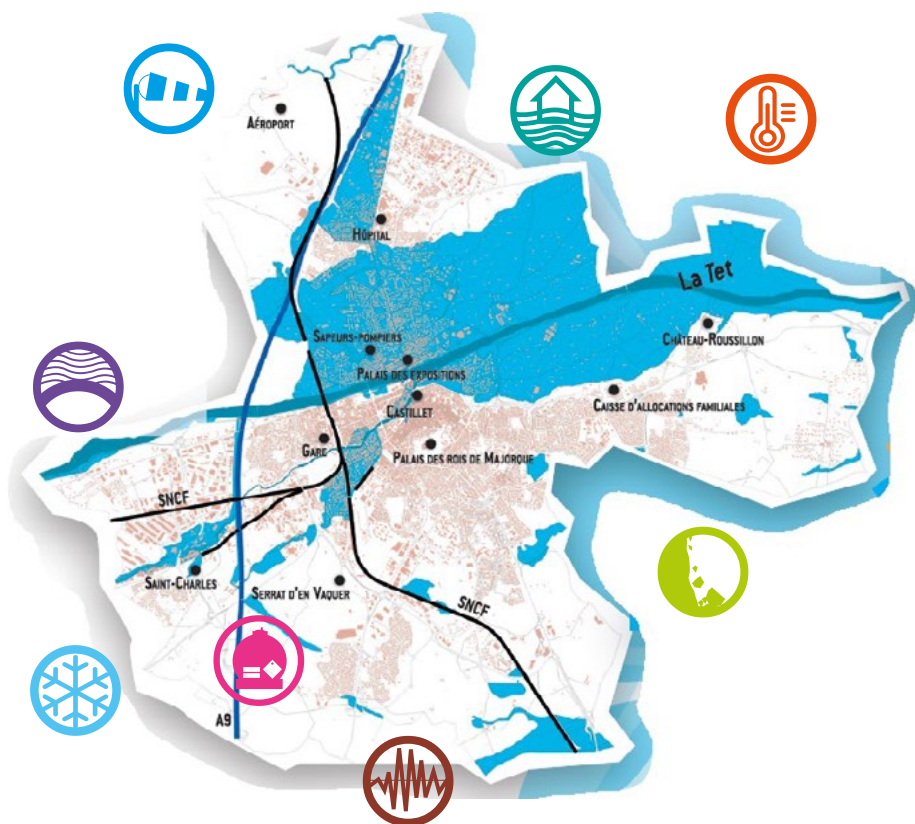
La vigilance météorologique émise à Météo France est conçue pour informer la population et les acteurs de secours de l'arrivée de phénomènes météorologiques et hydrologiques dangereux. en métropole cela permet, de transmettre les comportements réflexes associés. Il s'agit de la seule carte de référence à suivre.

**Ne pas confondre vigilance et alerte.** La vigilance est une information sur un danger potentiel. L'alerte est un signal prévenant d'un danger imminent ou en cours.



# La ville de Perpignan est ainsi exposée à plusieurs risques majeurs

Inondations, tempêtes, séismes, mouvements de terrain, vagues de chaleur/canicule, vagues de froid et neige abondante, rupture de barrage, transport de matières dangereuses.





# Pourquoi des inondations à Perpignan ?

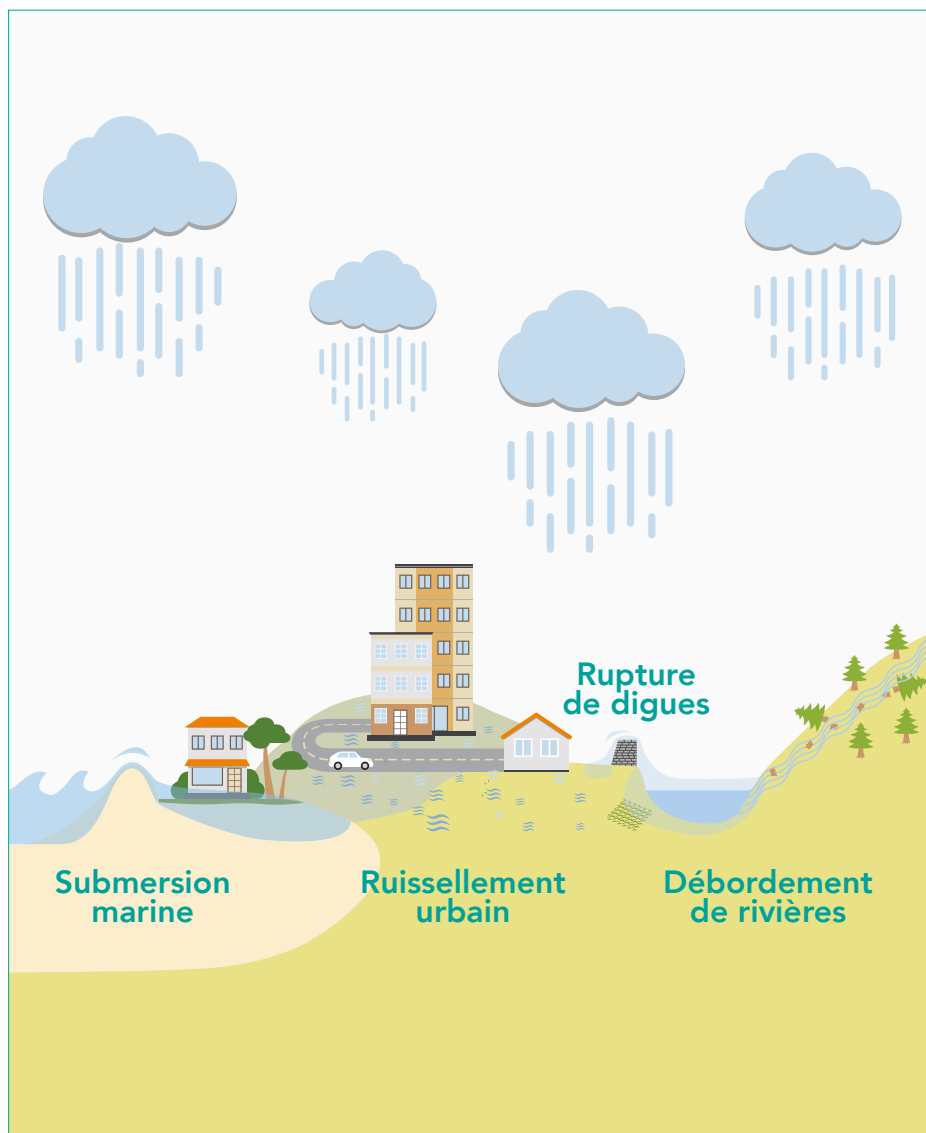
La ville de Perpignan est exposée aux épisodes méditerranéens appelés *aguats*, provoqués par plusieurs facteurs.



Une mer chaude est un facteur aggravant si une perturbation se positionne au bon endroit pour diriger les masses pluvieuses vers les Pyrénées-Orientales et l'arc méditerranéen.

# Plusieurs types d'inondations


---





# Plan de gestion des risques d'inondation

Porter à connaissance - Carte des aléas

 PZones inondables (tous les aléas)

0 1 2 km



Sources : DDTM des PO - Ville de Perpignan (DAUSC)

## Bassin versant de la Têt :

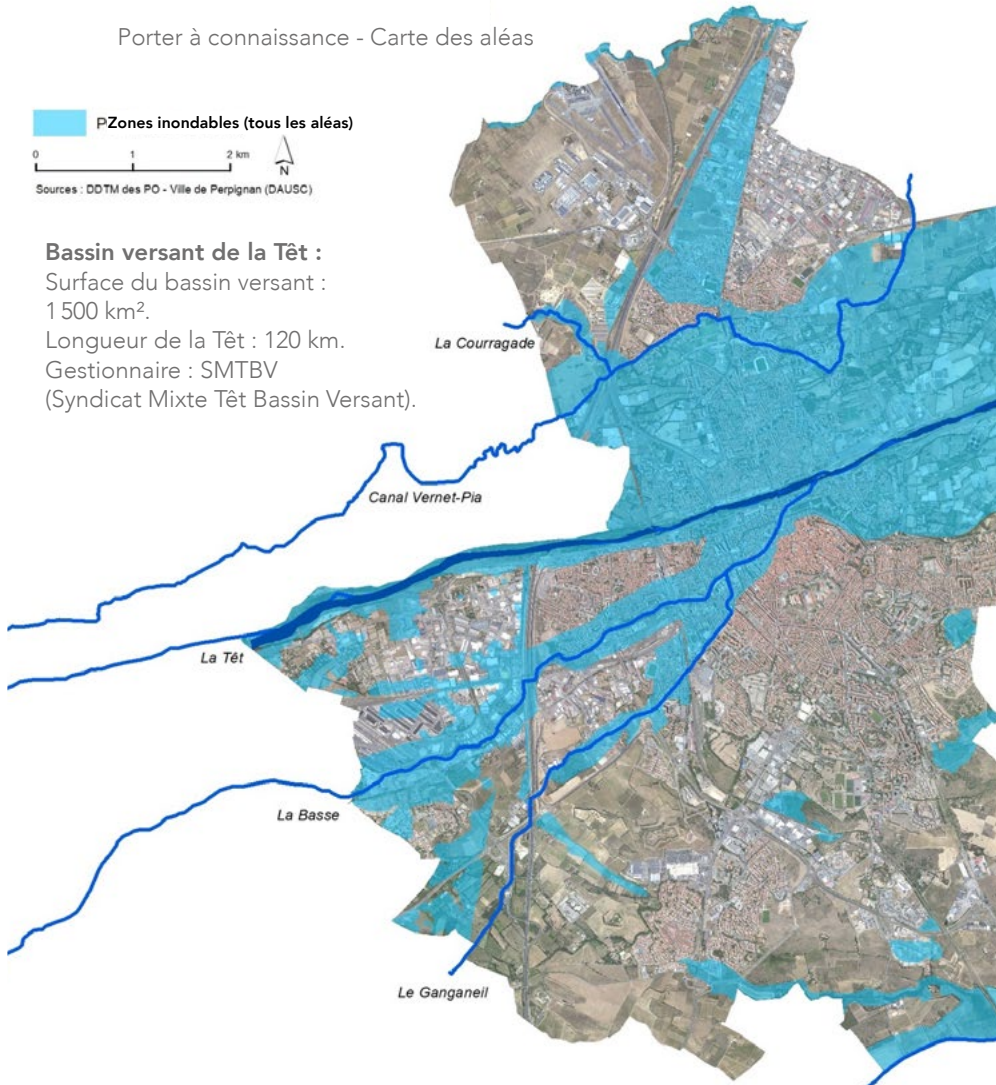
Surface du bassin versant :

1 500 km<sup>2</sup>.

Longueur de la Têt : 120 km.

Gestionnaire : SMTBV

(Syndicat Mixte Têt Bassin Versant).

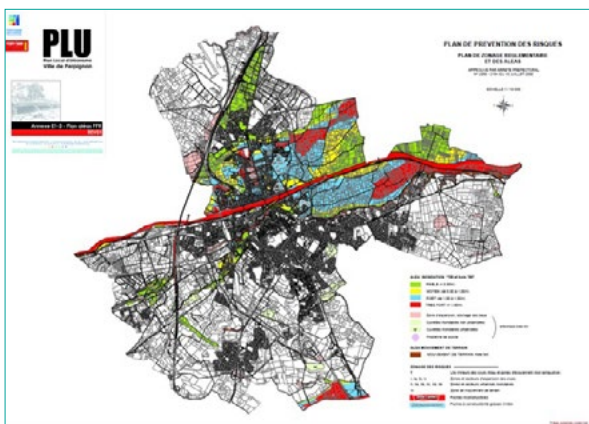
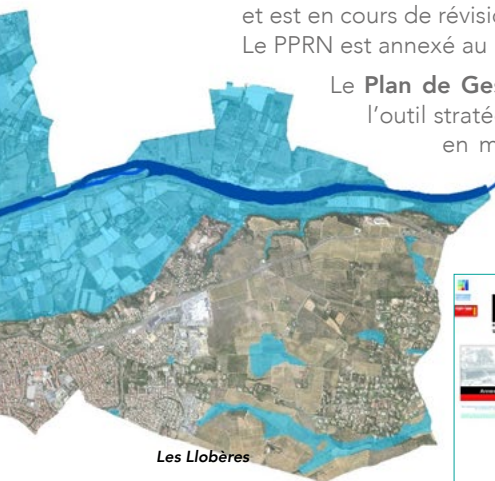


# Des documents pour régler l'urbanisation dans les zones à risques

Le **Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)** est un document d'urbanisme de servitude d'utilité publique. Il intègre les risques d'inondation et de mouvements de terrain sur Perpignan. Il a été approuvé par arrêté préfectoral le 10 juillet 2000 et est en cours de révision par les services de l'État.

Le PPRN est annexé au Plan Local de l'Urbanisme (PLU).

Le **Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)** est l'outil stratégique qui définit les objectifs fondamentaux en matière de gestion des risques d'inondation pour le bassin hydrographique en Rhône, Méditerranée, Corse en fonction des problématiques locales.



## Bassin versant de l'étang de Canet-Saint-Nazaire :

surface du bassin versant : 260 km<sup>2</sup>.

4 cours d'eau se jettent dans l'étang de Canet-Saint-Nazaire :

- Le Réart (Perpignan sud)
- Les Llobères (secteur Mas Llaro)
- La Fosseille (secteur Mas Balande)
- L'Agouille de la Mar (hors commune de Perpignan)

Gestionnaire : SMBVR (Syndicat mixte du bassin versant du Réart).



# Ça s'est déjà passé à Perpignan

2020, 2014, 2013, 1992, 1940, 1915, 1892, 1766...

Les inondations ont toujours existé (© Ville de Perpignan - Archives municipales Camille Fouquet).





### L'aiguat de 1940

1 000 mm en 1 jour (c'est le record de pluie en 24 heures pour l'Europe) et 2 000 mm en 5 jours. 6,30 m à l'échelle du pont Joffre. Débit : 3 620 mètre cube par seconde. Crue bien supérieure à la crue centennale\*.



### Tempête Gloria, janvier 2020

300 mm de pluie en 3 jours. Crue trentennale.



Échangeur de Bompas



Vue aérienne des jardins de Saint-Jacques

\*Explications : Lorsqu'on parle de crue centennale, il s'agit d'une crue qui a une chance sur 100 de se produire chaque année. Ce n'est pas une crue qui se produit tous les 100 ans. 1 mm équivaut à 1 litre par m<sup>2</sup>.





# Les actions de la Mairie de Perpignan lors d'inondations

## Plan communal de sauvegarde (PCS)

C'est un outil opérationnel qui prépare la commune à réagir et anticiper des événements menaçant le bon fonctionnement de la commune. Il décline toutes les actions à mener pour chaque risque majeur avec la déclinaison des rôles de chaque service.





**1**

Surveillance des conditions météorologiques en continu, du niveau des cours d'eau.

**2**

Informers via les réseaux sociaux de la Ville, du site Internet et des messages sur les panneaux digitaux.

**3**

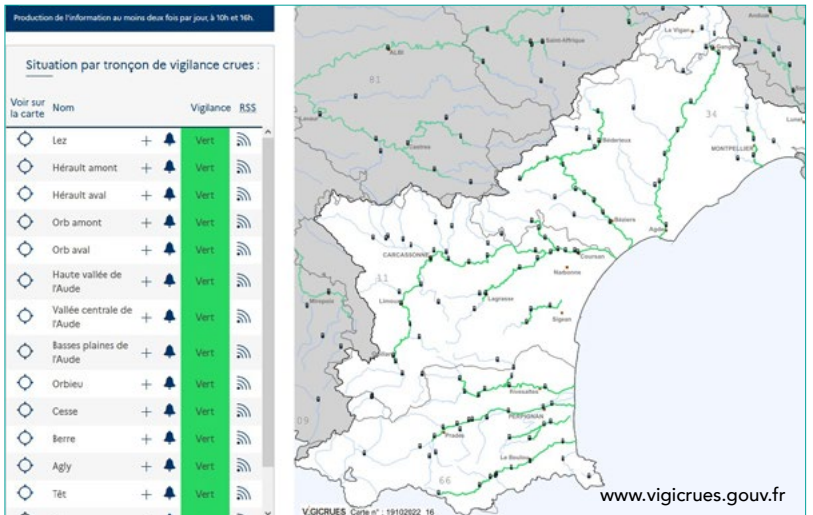
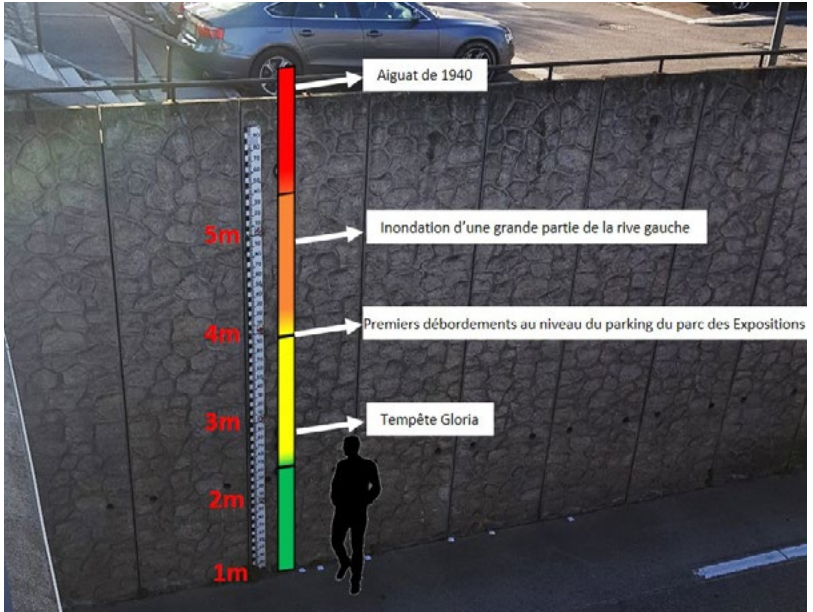
Actions de sauvegarde (déclenchement du PCS avec un plan d'intervention gradué).

**4**

Retour à la normale, nettoyage, remise en état, travaux...

Sur la voie sur berges (boulevard de la France Libre) à hauteur du pont Joffre vous pouvez apercevoir une échelle limnimétrique qui mesure les hauteurs d'eau lors des crues de la Têt.

Une station du service Prévision de crue permet d'enregistrer en quasi temps réel la hauteur d'eau dans la Têt. Les données sont consultables sur le site Vigicrues : [www.vigicrues.gov.fr](http://www.vigicrues.gov.fr)



# Se souvenir des inondations : les repères de crue

Vous pouvez observer dans le paysage des marques particulières de forme circulaire. Ce sont des **repères de crue**. Ces repères matérialisent les hauteurs des plus hautes connues pour chaque inondation importante. Sur le pilier principal de la passerelle piétonne sur la Têt vers le Théâtre de L'Archipel, vous remarquerez des traits horizontaux qui traduisent les probabilités d'occurrence de crue et la crue historique de 1940. Ces marques entretiennent la mémoire des inondations.

Vous pouvez également remarquer les repères des crues les plus importantes sur l'échelle située sur la voie sur berges à l'amont immédiat du pont Joffre.

En moyenne, une inondation reste 7 ans en mémoire chez la population. Elles sont donc vite oubliées si l'évènement a été faible. D'où l'importance de laisser une trace dans le paysage pour les générations actuelles et futures.







## Les risques de se déplacer en zones inondées

---

Lorsque des pluies intenses se produisent sur la ville, les rues se transforment en torrents. Tout se produit rapidement. En 2015, un orage diluvien s'est formé dans la région de Cannes faisant 17 morts dont 7 personnes qui ont tenté de sauver leur voitures dans des parkings souterrains et qui ont perdu la vie. Lorsqu'il pleut je ne vais pas chercher ma voiture : il vaut mieux laisser sa voiture que laisser sa vie.



Les routes sont brusquement submergées et coupées par des ponts emportés.



Les plaques d'égouts peuvent s'enlever et créer des pièges par aspiration.

# Les bons gestes



**Reportez l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.**



**Laissez vos enfants à l'école ou à la crèche car ils sont en sécurité.**



**Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur, à l'étage.**



**Coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage, sans se mettre en danger.**



**Ne pas utiliser sa voiture. Quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter.**



**Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.**



**S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.**



**Restez informé et à l'écoute des consignes de sécurité. France bleu roussillon : 101.6**



**Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.**



Les passages à gué, une zone de danger (© Laboratoire Espace de l'université d'Avignon avec Fabien Toulmé).



Il suffit de 30 cm d'eau pour qu'une voiture soit emportée par le courant ! (voiture emportée au passage à gué sur le Réart à Pollestres en 2013).

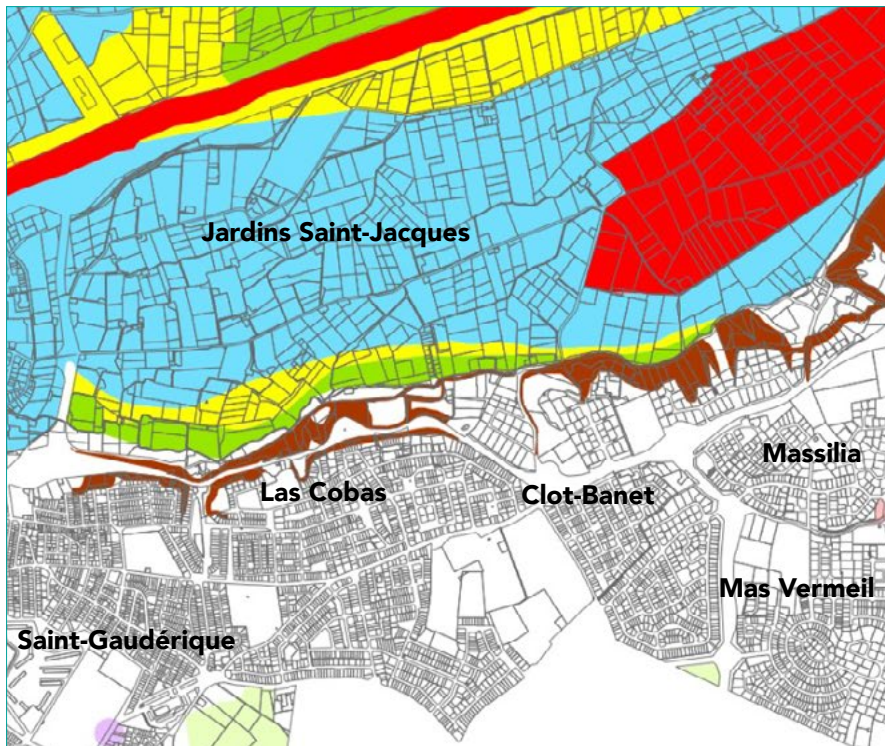


# Mouvements de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol. Il existe 2 catégories :

- **les mouvements lents** (affaissements, tassements, glissements, retrait-gonflement),
- **les mouvements rapides** (effondrements, chutes de pierres, éboulements, coulées boueuses et laves torrentielles).

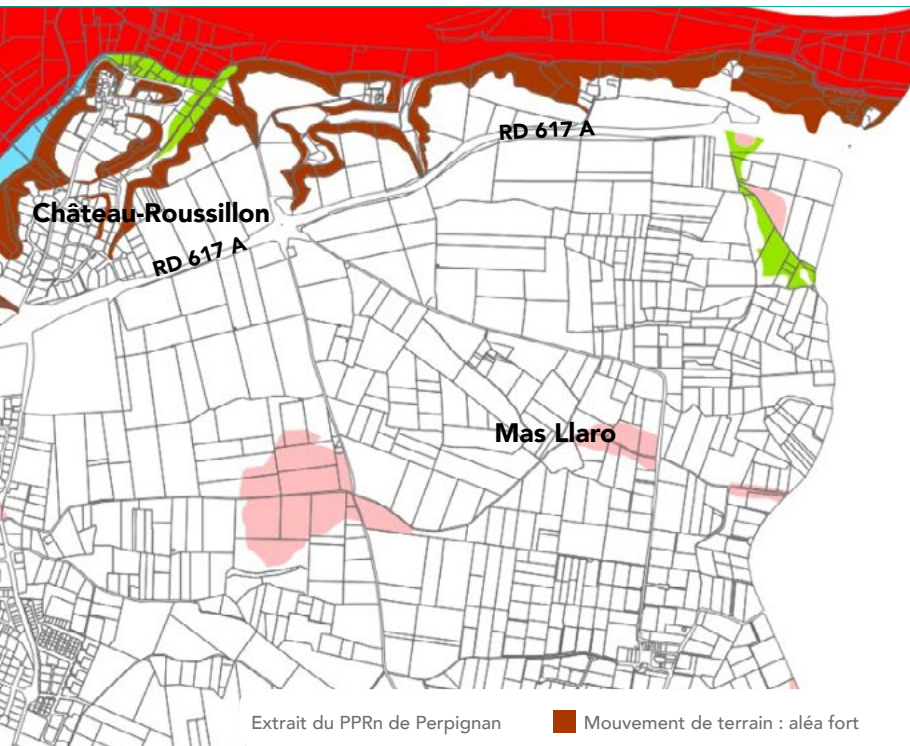
Perpignan est concernée par des mouvements lents au niveau de l'avenue Rosette Blanc et des quartiers de Las Cobas, Clos-Banet, Château-Roussillon. La terrasse alluviale qui surplombe les jardins Saint-Jacques est instable. Tout le talus peut être affecté par des glissements de terrain, identifiés en marron ci-dessous sur la carte du PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) de Perpignan.







Glissement de talus, 2012 à Perpignan.



Extrait du PPRn de Perpignan

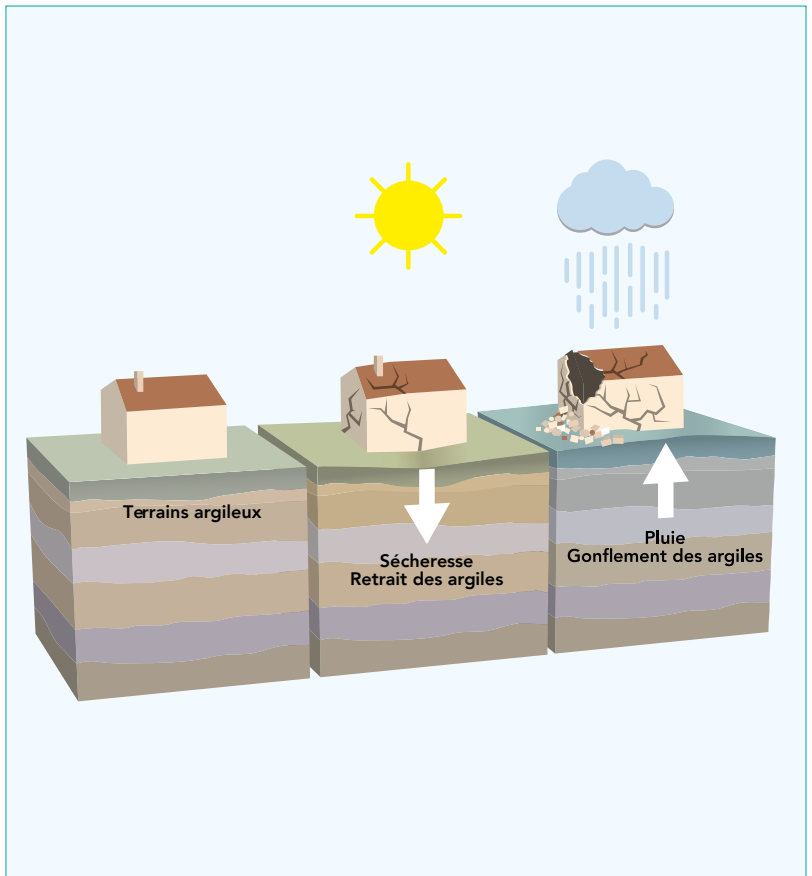
■ Mouvement de terrain : aléa fort



# Mouvements de terrain

Au-delà des zones affectées par les glissements de terrain, le sol de la commune est caractérisé par la présence d'argiles gonflantes. Ces argiles exercent un phénomène de rétraction en période de sécheresse et de gonflement lors des périodes humides.

Ces mouvements de sols lents peuvent alors créer des fissures sur les bâtiments lorsque les fondations sont mal faites.



# Je fais quoi ?

---

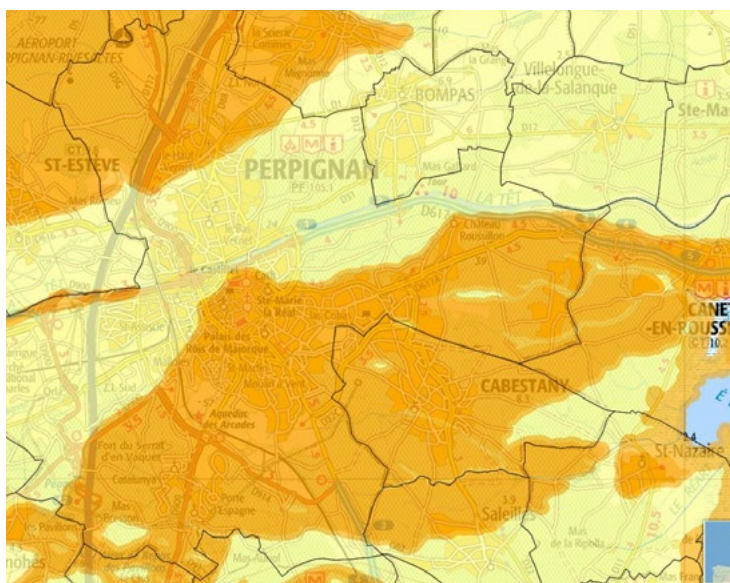
**Avant la construction de votre maison**, renseignez-vous sur la présence d'argile dans les sols et référez-vous aux recommandations de construction du guide édité par le ministère de la Transition écologique et solidaire : [www.ecologie.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction](http://www.ecologie.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction).

**Renseignez-vous en mairie, de l'existence d'un PPRN** (plan de prévention des Risques Naturels). Le cas échéant, identifiez les mesures applicables à sa propriété et/ou son habitation.

**Pour les mouvements lents, détectez les signes précurseurs** : fissures murales, poteaux penchés, terrains ondulés ou fissurés et en **informez les autorités**.

Exposition au retrait-gonflement des argiles à Perpignan

Source : Site Internet Géorisques



- Aléa moyen
- Aléa faible



# Tempêtes

Une tempête est une zone étendue de vents violents générés aux moyennes latitudes par un système de basses pressions (dépression). Pour caractériser la sévérité d'une tempête, on prend donc en compte les valeurs de rafales de vent maximales enregistrées mais aussi la durée de l'événement et la surface de la zone affectée par les vents les plus forts (rafales supérieures à 100 km/h ou plus).



Perpignan est régulièrement exposée aux forts vents notamment lorsque la tramontane souffle. On constate en moyenne 10 jours par an où elle souffle à plus de 100 km/h

Lorsque des dépressions sont bien positionnées sur la France, les vents peuvent alors être violemment puissants dans les couloirs exposés. En janvier 2009, Klaus a ainsi frappé durement les P.-O. et Perpignan avec une rafale enregistrée à 184 km/h (191 km/h au Cap Béar).

Des tornades peuvent également se produire. Les trombes marines (tornades sur la mer) sont fréquentes sur le littoral catalan sud.

Perpignan est également exposée aux tempêtes hivernales provenant de la Méditerranée. Sur le bord de mer, les forts vents issus de dépressions, provoquent une forte houle qui engendre des submersions marines et une érosion du trait de côte.

# Les bons gestes

---



**Laissez vos enfants à l'école ou à la crèche car ils sont en sécurité..**



**S'éloigner des bords de mer et des lacs. Stopper toute activité de plein air.**



**N'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement.**



**Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision.**



**En cas d'utilisation de groupes électrogènes, respectez les consignes d'utilisation et placez-les à l'extérieur.**



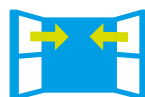
**Rentrez les objets susceptibles d'être emportés par le vent.**



**Apportez une première aide à vos voisins. Prenez des nouvelles des personnes âgées ou handicapées.**



**Restez informé de la montée des eaux dans les médias et sur les sites de Météo France et Vigicrues.**



**Fermez les portes et les volets.**



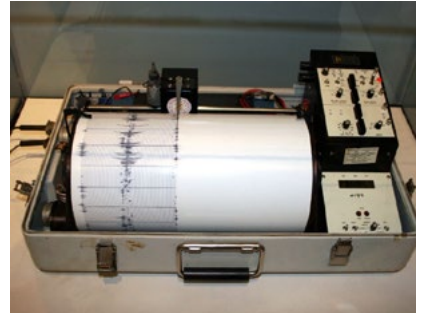
**Adoptez les bonnes pratiques numériques en situation d'urgence : [gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence](https://gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence)**



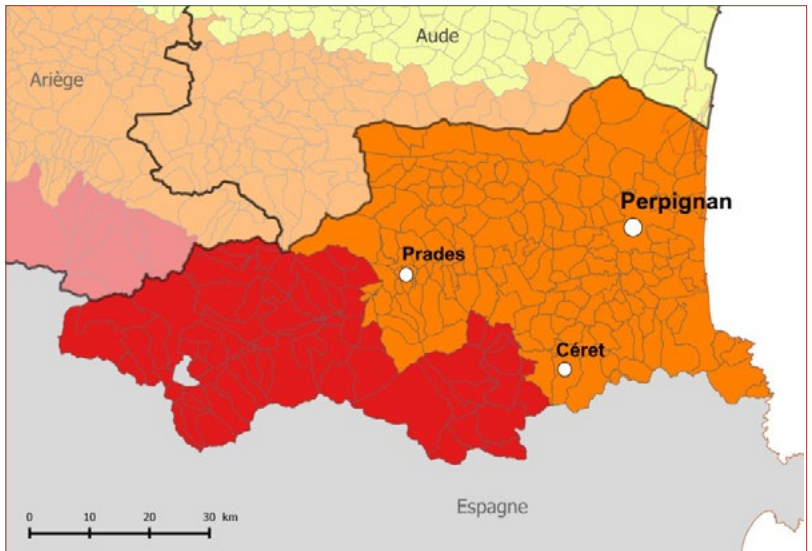
# Séismes

Perpignan est exposée aux forces telluriques de deux plaques tectoniques : la plaque eurasienne et la plaque africaine. Une zone de compression s'exerce alors entre la France et la péninsule ibérique et a créé la chaîne des Pyrénées.

Un zonage sismique national a été défini selon l'intensité de l'aléa (carte ci-dessous). Le département des Pyrénées-Orientales est strié de failles sismiques, sources de tremblements de terre. Perpignan est ainsi en zone d'aléa modéré (orange).



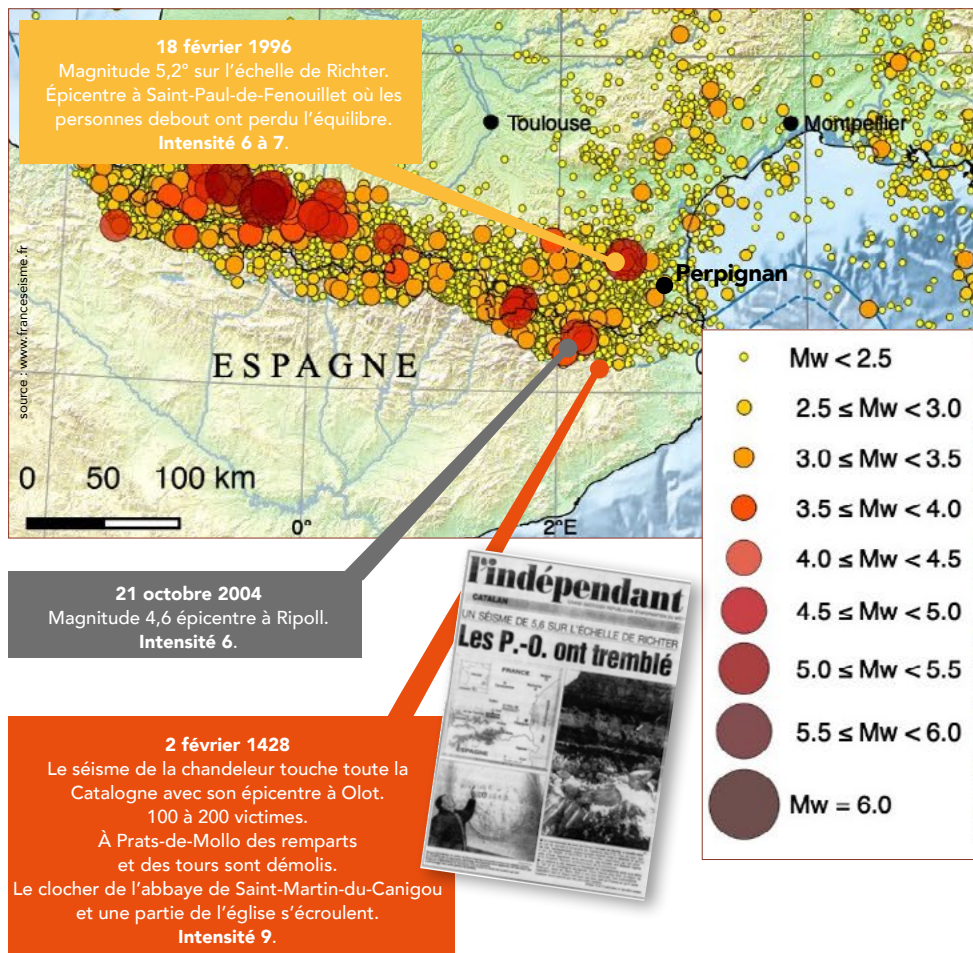
Sismographe à Perpignan. Depuis 2011, une station de surveillance a été mise en place sur le site du Serrat d'en Vaquer par le bureau de Recherches géologiques et minières (BRGM).





# Ça s'est déjà passé

Carte de tous les séismes enregistrés entre 1962 et 2020 (source : [www.franceseisme.fr](http://www.franceseisme.fr)) Toute la chaîne des Pyrénées est soumise à des séismes. Toute la chaîne des Pyrénées est soumise à des séismes.



La magnitude caractérise l'énergie libérée par la rupture de faille à l'origine des secousses, tandis que l'intensité est liée à l'effet des secousses à un endroit donné.





# Les bons gestes

---

## Si vous vivez dans un zone sismique

---



Repérez les points de coupures du gaz, eau, électricité.



fixez les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient projetés ou renversés.



Étudiez l'opportunité de réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre bâtiment et le cas échéant, les mesures possibles de renforcement.



Adopter les bonnes pratiques numériques en situation d'urgence : [gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence](http://gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence)

## Pendant les secousses

---



N'allez pas chercher vos enfants : ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.

## Si vous vous trouvez à l'intérieur d'un bâtiment

---



Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides.



Éloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.



Si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment, éloignez-vous.

## Si vous vous trouvez à l'extérieur

---



Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, cheminées...

## En voiture

---



Arrêtez-vous, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres.  
Ne sortez pas avant la fin de la secousse.

Attention, après une première secousse, méfiez-vous toujours des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.

## Après le séisme

---



Sortez avec précaution des bâtiments et restez éloignés de ce qui peut s'effondrer.



Évitez de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de communication.



N'empruntez pas les ascenseurs.



Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme ni étincelle.



# Canicule et vagues de chaleur

Le risque canicule est caractérisé par une période de fortes chaleurs durant au moins trois jours avec des températures supérieures à 35 °C le jour et 23 °C la nuit.



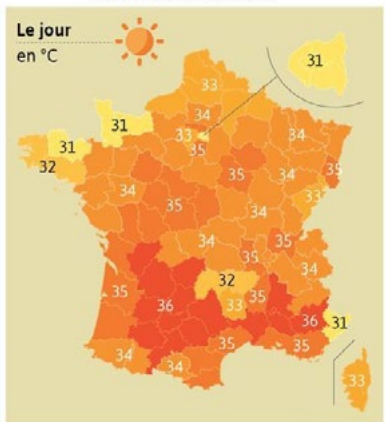
MÉTÉO

LES SEUILS D'ACTIVATION DE LA VIGILANCE ORANGE CANICULE

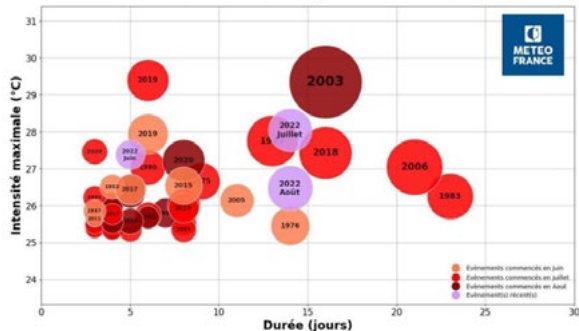
La vigilance orange canicule est activée pour un département lorsque les températures...

... pendant au moins 3 nuits,  
ne descendent pas un certain seuil et...

... pendant au moins 3 jours,  
dépassent un certain seuil.



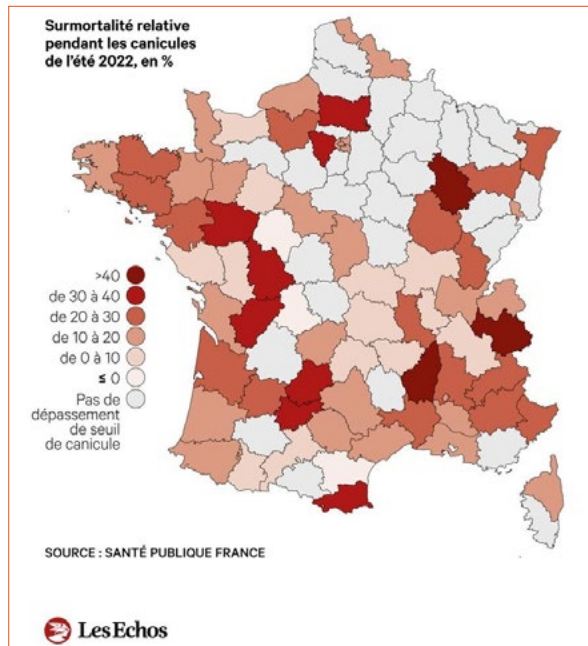
## Vagues de chaleur observées en France 1947 à 2022 : 46 épisodes identifiés



9 vagues ont démarré au mois de Juin  
27 vagues ont démarré au mois de Juillet  
10 vagues ont démarré au mois de Août

# 2022, deuxième été le plus chaud en France après l'été 2003

Le recensement des vagues de chaleur depuis 1947 indique clairement que la fréquence et l'intensité de ces événements ont augmenté. Le nombre de vagues de chaleur a été multiplié par 9 depuis 1947.



**Température maximum : 42,1° C en juin 2019 à Perpignan !**

Juillet 2022 est le mois de juillet le plus chaud de l'histoire de la station météo de l'aéroport ouvert en 1924 avec 32,9 °C en moyenne.

29 jours sur 31 au-delà des 30 °C (dont 6 à plus de 35 °C).

3 vagues de chaleur durant l'été 2022, surmortalité supérieure à 30 % dans les Pyrénées-Orientales.



# Canicule et vagues de chaleur



Une veille saisonnière est activée du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. Le Centre communal d'Action sociale (CCAS) tient un registre où peuvent figurer à leur demande les personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile et les personnes adultes handicapées.

Cette démarche est volontaire, les personnes qui souhaitent, en cas d'alerte, pouvoir bénéficier d'actions de prévention ou de secours peuvent se faire recenser en téléphonant au **04 68 34 88 34**, CCAS de Perpignan (pôle Senior/Autonomie). L'inscription n'est valable que pour l'année en cours, elle doit être renouvelée tous les ans.

La Mairie de Perpignan est en lien avec la préfecture, l'Agence Régionale de Santé (ARS) lors des épisodes de canicule afin de faire un suivi régulier sur la situation.

Le Plan Canicule Communal permet de communiquer sur les lieux de ressourcement et les lieux publics climatisés notamment.

Les différents niveaux du Plan National Canicule s'articulent avec les quatre couleurs de vigilance météorologique

Vigilance météo canicule	Niveau du Plan Canicule	Intitulé dans PNC
Verte	1	Veille saisonnière
Jaune	2	Avertissement chaleur
Orange	3	Alerte canicule
Rouge	4	Mobilisation maximale

# Les bons gestes

---



**Favorisez les lieux à l'abri du soleil et de la chaleur.**



**Appelez vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.**



**Ne pas faire de feux.**



**Se rafraîchir régulièrement.**



**Restez informé et à l'écoute des consignes.  
Info canicule :  
0800 066 666**



**Ne pas sortir aux heures chaudes  
11 h 00 / 21 h 00.**



**Évitez de prendre la voiture.**





## Grand froid-neige

Les vagues de froid et de neige sont rares sur Perpignan et dans un contexte de réchauffement planétaire, ces événements le seront de plus en plus. Mais ces phénomènes sont toujours d'actualité comme l'a rappelé l'épisode neigeux de mars 2010 où 35 cm de neige sont tombés en quelques heures, paralysant la ville.

Si un risque de froid est amené à se produire, la Ville engage des actions préventives notamment le salage des axes principaux. En cas d'évènements majeurs sur Perpignan, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est activé pour répondre à la situation en renforçant les actions de salage et déneigement de la voirie et d'information et prise en charge de la population.



85 cm de neige  
en février 1954



35 cm  
en mars  
2010



# Les bons gestes

---



**Restez ou rentrez  
à l'intérieur d'un bâtiment  
à l'abri du froid.**



**N'allez pas chercher vos  
enfants à l'école.**



**Éloignez-vous des pylônes  
et lignes électriques.**



**Protégez les installations  
contre le gel.**



**Évitez de prendre  
la voiture.**



**Restez informé  
et à l'écoute  
des consignes.**



**Protégez-vous du froid  
et de l'humidité.**



**Chauffez et aérez  
le logement.**



**Ne pas sortir  
pendant les heures  
froides.**



## Rupture de barrage

**Perpignan est située à l'aval du barrage de Vinça.**

Le phénomène de rupture de barrage correspond à une destruction de cet ouvrage pour des raisons diverses (techniques, séismes, crues exceptionnelles, malveillance, etc.). Si le barrage de Vinça venait à rompre, la vague consécutive à la rupture, appelée onde de submersion atteindrait les portes de Perpignan en deux heures et serait l'équivalent de la crue de 1940.



Rôle du barrage : écrêtement des crues et soutien d'étiage pour les milieux naturels et pour l'irrigation - Date de mise en eau : 1978 - Hauteur : 55 mètres - Capacité totale de la retenue : 24,5 millions de m<sup>3</sup>.

Deux barrages sont situés sur le ruisseau de la Courragade au nord de Perpignan. Le premier barrage a une capacité de rétention de 155 000 m<sup>3</sup> et le barrage aval de 125 000 m<sup>3</sup>. Ils sont tous les deux gérés par le Syndicat mixte de la Têt Bassin Versant (SMTBV).



Barrage aval de la Courragade et son déversoir

# Les bons gestes

---

## Que faire en cas de rupture de barrage

---



**Se réfugier en hauteur.**



**Ne prenez pas l'ascenseur.**



**N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieux scolaires ou périscolaires.**



**Ne revenez pas sur vos pas.**



**N'encombrez pas les réseaux téléphoniques, nécessaires à l'organisation des secours. Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale.**



**Respectez les consignes des autorités diffusées dans les médias, sur les sites et réseaux sociaux de la préfecture, du ministère de l'Intérieur et du Gouvernement.**

## Agir après

---



**Informez-vous auprès de votre mairie pour connaître la marche à suivre.**



**Veillez aux personnes en difficulté.**



**Faites appel à des professionnels pour la remise en état de votre habitation. Prévoyez avant d'occuper à nouveau les lieux. Soyez prudent lors du nettoyage.**



**Aérez souvent et chauffez très doucement pendant plusieurs jours.**

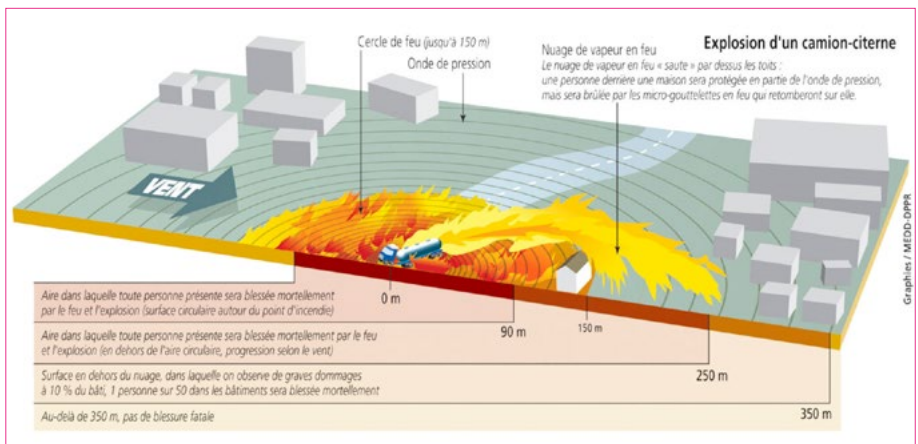


**Prenez vos précautions alimentaires.**



# Transport de matières dangereuses

Le risque Transport de matières dangereuses (TMD) se traduit par trois effets principaux : une explosion suite à un choc, à un échauffement, à un mélange de produits, un incendie suite à réchauffement anormal ou à un choc, un dégagement de nuage toxique suite à une fuite de produits ou à une combustion de produits.



Explosion - AZF, septembre 2001.



Nuage toxique - Lubrizol, septembre 2019.



Accident TMD - Plate forme de frets Saint-Charles, 2010.



Fuite produits chimiques dans vanne pompage citerne à Perpignan, 2020.

# Les bons gestes



**S'éloigner de la zone d'accident.**



**Restez ou rentrez dans un local clos, en fermant soigneusement les fenêtres et en bouchant les aérations.**



**Alertez les secours et évitez de saturer les lignes téléphoniques des services publics.**



**Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils y sont protégés et les enseignants s'en occupent.**



**Ne pas s'exposer aux produits chimiques.**



**Ne pas utiliser sa voiture.**

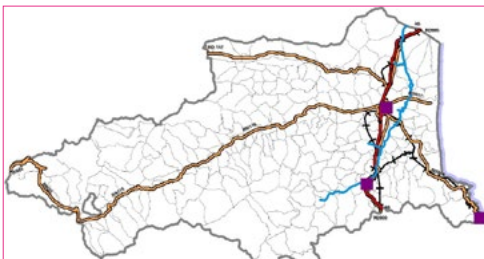


**Restez confinés.**



**Restez informé et à l'écoute des consignes.**

Perpignan est concernée par le risque de transports de matières dangereuses (TMD) par voies routières (autoroute A 9, N 116, D 900, D 914, D 617), ferroviaires ainsi que par la présence de conduite de gaz à haute pression secteur Château-Roussillon, haut du Mas Vermeil, Las Cobas, Mas Delfau.





# Mes démarches

---

**Je souhaite faire un état des risques de mon habitation en vue d'une vente ou d'une location :** [www.errial.georisques.gouv.fr](http://www.errial.georisques.gouv.fr)

**Déclarer des dégâts suite à une catastrophe naturelle :**

contacter la division Sécurité civile pour faire connaître vos dégâts. Le maire doit ensuite procéder à la demande auprès du préfet.

**ATTENTION : Il faut posséder une assurance multirisques pour son habitation pour bénéficier de la garantie CATNAT.**

**Consulter le PPR pour connaître les travaux autorisés :**

Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme et de la Sécurité Civile  
[www.mairie-perpignan.fr](http://www.mairie-perpignan.fr)

**Des informations sur l'entretien des cours d'eau :**

Syndicat mixte Têt Bassin Versant (SMTBV), tél. 04 68 35 05 06.  
[www.bassintet.fr](http://www.bassintet.fr)

Syndicat du Réart et de l'étang de Canet-Saint-Nazaire (SMBVR),  
tél. 04 68 22 18 53. [www.reart66.fr](http://www.reart66.fr)

**Connaître les risques dans ma commune :**

Secrétariat de la division Sécurité civile : 04 68 62 37 66  
[www.mairie-perpignan.fr/proximite-securite/securite/prevention-des-risques-majeurs](http://www.mairie-perpignan.fr/proximite-securite/securite/prevention-des-risques-majeurs)

## État de catastrophe naturelle, comment ça marche ?

- déclarer l'évènement auprès de son assurance dans les 5 jours suivant le sinistre,
- solliciter le maire de sa commune pour qu'il transmette à la préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au bénéfice de sa commune.
- La préfecture adresse cette demande au ministère de l'intérieur, accompagnée d'éléments techniques.
- Une commission interministérielle émet un avis favorable ou défavorable à la demande.
- Ensuite, le ministre de l'Intérieur accorde ou refuse la reconnaissance sollicitée de l'état de catastrophe naturelle. Un arrêté interministériel est alors publié au Journal Officiel.
- Cette décision est ensuite notifiée par le préfet à la commune demandeuse.
- Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, le maire doit informer sans délai ses administrés qui disposent de 10 jours à compter de la date de publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour contacter leur assurance.

# Je prépare mon kit d'urgence 72 h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables : lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Préparer un kit d'urgence 72 heures en amont permet alors de rester chez soi, dans l'attente des secours.



- 1- Photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnance...).**
- 2- Argent liquide (les distributeurs ne pouvant pas fonctionner).**
- 3- Médicaments.**
- 4- Outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte...).**
- 5- Jeux pour occuper le temps.**
- 6- Chargeur de téléphone.**
- 7- Radio à piles (avec piles de recharge) afin de suivre les consignes des autorités.**
- 8- Vêtements chauds et couverture de survie.**
- 9- Trousse de premiers secours (alcool, pansements, compresses...).**
- 10- Double des clés de la maison et de la voiture.**
- 11- Nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots pour bébé, nourriture pour animaux...).**
- 12- Lunettes de vue (paire de secours).**
- 13- Lampe de poche (avec piles de recharge), bougies, briquet ou allumettes.**
- 14- Eau potable en quantité, 6 litres par personne en bouteille.**

# Quels numéros pour quelle situation d'urgence ?

---

## Appels d'urgence : 112

**Numéro d'urgence pour les personnes  
sourdes et malentendantes : 114**

**Mairie Perpignan : 04 68 66 30 66**

**Centre communal d'Action sociale (CCAS) : 04 68 34 44 53**

**Hôpital de Perpignan : 04 68 61 66 33**

**Police municipale : 04 68 88 66 66**

**Gendarmerie nationale : 04 68 66 16 55**

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veuillez à préciser les 3 points suivants :

### Qui suis-je ?

Vous êtes victime, témoin...

Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

### Où suis-je ?

Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.

### Pourquoi j'appelle ?

Précisez les motifs de votre appel. N'oubliez pas de vous exprimer clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous appelez.

Enfin, écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. **Votre comportement peut permettre de sauver une vie.**

